

Guide de facturation

Omnipratique

Soutien à domicile

soins palliatifs et soins intensifs

Prendre soin
de ce qui compte

Lieu de dispensation		Centres locaux de services communautaires (CLSC)						Soins Palliatifs et Soins Intensifs
Secteur d'activité				CISSS - CIUSSS				
				Domicile				

Les actes ci-après sont réservés au médecin rémunéré selon le mode de la rémunération à l'acte ou de mixte ou à honoraires fixes

Élément de contexte							
Mixte (Ann. XXIII) – Programme de soutien à domicile en CLSC incluant les soins palliatifs			✓				SECTION B3
Service dispensé dans le cadre des soins intensifs à domicile en CLSC (LE336)			✓				services rendus à un patient identifié aux SIAD
Garde en disponibilité			✓				acte à 100% / patient

****Le formulaire #4428 doit être rempli par chaque médecin qui s'engage à être membre de l'équipe SIAD / Attendre la lettre de confirmation RAMQ avant de transmettre la facturation.**

Majorations à la rémunération des services dispensés en horaires défavorables							
Lundi au jeudi 18h à 22h			22,37%				SECTION B-3
Vendredi 18h à 22h			36,36%				SECTION B-3
Week-end et fériés 8h à 24h			36,366%				SECTION B-3

Forfait horaire (heures travaillées par jour)							
Première heure complétée			42118				
Période additionnelle			42119				15 minutes complétées
Activités médico-administratives (payé en plus du forfait horaire)							
Réunion de département			42120				par 15 minutes complètes
Réunion et comité			42121				par 15 minutes complètes

Lieu de dispensation		Centres locaux de services communautaires						Soins Palliatifs et Soins Intensifs
Secteur d'activité				CISSS - CIUSSS				
				Domicile				

Supplément d'honoraire / Patient non complexe								
Visite de suivi exigeant un examen				15900				
Visite de suivi exigeant un examen				15901				patient additionnel sous le même toit
Appel téléphonique				15902				reçu provenant du personnel
Supplément pour déplacement				15903				par période de 5 minutes consécutives dans chaque direction
Supplément d'honoraire / Patient complexe								
Évaluation médicale globale				15904				rémunération mixte seulement SIAD
Visite de suivi exigeant un examen				15905				
Visite de suivi exigeant un examen				15907				patient additionnel sous le même toit
Visite de suivi exigeant un examen / en urgence				15906				
Visite d'évaluation en vue de donner une opinion				15908				
Échanges interdisciplinaires ou avec les proches				15909				
Réponse téléphonique				15910				
Supplément pour déplacement				15911				rémunération mixte

Lieu de dispensation		Centres locaux de services communautaires					Soins Palliatifs et Soins Intensifs
Secteur d'activité				CISSS - CIUSSS			
				Domicile			

Autres services médicaux

Examen d'évaluation médicale			09100			CTMSP / Examen
Examen d'évaluation médicale			09101			CTMSP / Rédaction du formulaire
Examen d'évaluation médicale			09063			CTMSP / Supplément lorsque l'examen est effectué à domicile
Interprète			15188			
Intervention clinique			08857 / 08859			
Supplément de déplacement			08861			
ITSS			15230			
Psychothérapie individuelle			15785 / 15786			

Visites d'un patient en perte sévère d'autonomie

Premier patient non vulnérable			15781			rémunération à l'acte SIAD
Premier patient vulnérable			15783			rémunération à l'acte SIAD

L'ensemble des services médicaux énuméré à la section B - Services médicaux communs

Forfait quotidien aux SIAD			42148			nombre de forfait / facturable au trimestre
Médecin responsable de l'équipe SIAD			42151			nombre de forfait / facturable au trimestre
Supplément pour déplacement SIAD			42149			rémunération mixte / facturable uniquement avec 15904
Supplément pour déplacement SIAD			42150			rémunération à l'acte / facturable uniquement avec 15781 ou 15783

Indemnité de kilométrage

			0991			formulaire frais de déplacement
--	--	--	------	--	--	---------------------------------

Lieu de dispensation		Centres locaux de services communautaires					Soins Palliatifs et Soins Intensifs
Secteur d'activité				CISSS - CIUSSS			
				Domicile			

Aide médicale à mourir							
Intervention clinique			15880				première période de 15 minutes
Intervention clinique			15881				par période de 15 minutes supplémentaires
Supplément pour déplacement			15882				par période de 15 minutes / max 6 période pour l'aller-retour
Démarches du médecin accompagnateur			15883				première période de 15 minutes
Démarches du médecin accompagnateur			15884				par période de 15 minutes supplémentaires
Médecin accompagnateur			15885				Formulaire partie 1
Médecin accompagnateur			15886				Formulaire partie 1-2 et 3
Rapport de consultation			15887				Avis du second médecin - Réfèrent
Formulaire d'avis de sédation palliative continue			15888				

EP40 - Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle / SANS médecin de famille - suppléments prise en charge							
Attribué GAMF ou non			19957				Non vulnérable
Non attribué GAMF / Vulnérable			19958				
Attribué GAMF et/ou en lot / Vulnérable			19959				
Attribué GAMF et/ou en lot / Très vulnérable			19960				Codes (1 et 11) ou (11 et 20) ou (6)
Attribué GAMF / Après 150 patients			19965				à la 4e année de pratique / remplace les codes 19958 et 19959

Lieu de dispensation		Centres locaux de services communautaires					Soins Palliatifs et Soins Intensifs
Secteur d'activité				CISSS - CIUSSS			
				Domicile			

EP40 - Médecine de famille, prise en charge et suivi de la clientèle / Suppléments

Forfait de responsabilité payé à l'occasion d'un examen ou d'une psychothérapie effectuée auprès du patient vulnérable inscrit				15170			pour le patient vu à domicile , lorsque le lieu de suivi habituel est une installation d'un établissement
				15171			pour le patient inscrit et suivi à domicile .

BROCHURE N° 1

ONGLET 1 - ENTENTE

Annexe XXIII

Modalités spécifiques au mode de rémunération mixte instaurés dans les secteurs de pratique désignés

ANNEXE I de L'ANNEXE XXIII

Section B - Services médicaux communs

Section B3 - Programme de soutien à domicile en CLSC incluant les soins palliatifs

ANNEXE II de L'ANNEXE XXIII

Liste des suppléments d'honoraires payés à 100% de leur tarif de base et visés par le mode de rémunération mixte

ONGLET 2 - LETTRE D'ENTENTE

LE 336 - CONCERNANT DES MODALITÉS PARTICULIÈRES APPLICABLES POUR LA PRESTATION CONTINUE DE SERVICES MÉDICAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES SOINS INTENSIFS À DOMICILE (SIAD) EN CLSC

Mentions légales

© GROUPE CONSEIL MULTI D INC., 2018 – Tous droits réservés

GUIDE DE FACTURATION: droits d'auteur enregistrés auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada (Certificat d'enregistrement no. 1148348) en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. C-42.

Toute reproduction ou transmission, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, de tout ou partie de la présente publication est strictement interdite, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de GROUPE CONSEIL MULTI D INC.

Clause de non-responsabilité

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. a pris des moyens raisonnables pour s'efforcer de mettre à votre disposition des informations exactes, à jour, complètes et exemptes d'erreurs, le tout au meilleur de ses connaissances.

Certaines des informations contenues au Guide de facturation ont été compilées sur la base de source législatives et réglementaires. En cas de divergence entre les renseignements contenus dans ce Guide de facturation et les dispositions législatives et réglementaires applicables, ces dernières ont préséance.

Les renseignements contenus au Guide de facturation vous sont fournis à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer un avis juridique ou être le fondement unique d'une décision d'affaires.

Toutes les informations présentées dans ce Guide de facturation, de même que tout lien vers des sources externes et leur contenu, sont livrés en l'état, sans garanties ni engagement, expresses ou implicites, que ces informations sont à tout moment actualisées, précises, fiables, correctes, exhaustives, complètes ou adaptées à une fin particulière.

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. décline donc toute responsabilité à cet égard, ainsi que toute responsabilité pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, découlant des informations données ou employées comme références, ou pouvant survenir comme suite à leur utilisation.

Nous vous offrons une expertise 360°

qui vous permet de prendre soin
de ce qui compte et qui vous donne
la possibilité de vous concentrer
sur vos priorités.

Facturation médicale



Comptabilité



Impôt et fiscalité



Planification stratégique

